



Carrières Sociales option **Gestion Urbaine**



Pourquoi choisir ce DUT ?

Les métiers de la ville et du développement territorial doivent relever des défis importants : changement climatique, érosion de la biodiversité, fractures sociales, ségrégation spatiale... Il nous faut faire la ville autrement, repenser nos manières d'habiter, de nous déplacer, de consommer et de vivre ensemble. Ce DUT forme des professionnels polyvalents capables de saisir la portée de ces changements et de les articuler à la complexité des territoires urbains. Chargés de créer des liens entre la conception de projet et sa mise en œuvre, ces professionnels tiendront un rôle essentiel d'organisation, de coordination et d'animation d'initiatives locales, à la jonction de multiples acteurs et enjeux, sociaux, environnementaux, économiques et politiques.

Soyez les
acteurs de la
ville de
demain !

Quels métiers avec ce DUT ?

Exemples d'emplois occupés par les titulaires du DUT :
Agent de développement territorial, Collaborateur de bureau d'études en ingénierie urbaine, Responsable d'une entreprise d'insertion, Chargé de mission de sensibilisation à l'environnement, Agent de développement social et urbain, Coordonnateur de projets culturels...

Que faire après ce DUT ?

- L2 ou L3 : Aménagement, Administration Economique et Sociale, Administration publique, Géographie, Sociologie...
- Licences professionnelles.
- Instituts d'urbanisme et d'aménagement, Institut de Management Public et de Gouvernance Territoriale (IMPGT)...
- Poursuite d'études à l'étranger.

Comment postuler en DUT ?

Recrutement sur dossier par le portail Parcoursup (et également, pour certains candidats, sur entretien si besoin de précisions), en formation initiale ou en formation continue de :

- titulaires du baccalauréat ou équivalent.
- bénéficiaires d'une Validation des Acquis Professionnels (VAP).

Comment sont organisées les études en DUT ?

Les 1620 heures d'enseignement sont structurées en modules et réparties dans 4 unités d'enseignement (UE) dispensées sur 4 semestres. 12 semaines de stage sont réparties sur les deux années : stage d'observation participative (4 semaines, S2), stage de mission (8 semaines, S4).

Quelles sont les matières enseignées ?



UE1 - Environnement Institutionnel

- Institutions publiques et administratives
- Analyse économique et économie de l'environnement
- Approches juridiques
- Politiques urbaines, sociales et environnementales

UE2 - Sociétés, Populations, Publics

- Populations et territoires
- Analyse de la société
- Psychologie sociale
- Aménagement du territoire
- Écologie urbaine
- Médiation interculturelle
- Analyse des champs professionnels

UE3 - Méthodes, Techniques et Langages

- Méthodologie de projet
- Diagnostic territorial
- Méthodes d'enquête
- Cartographie et géomatique
- Gestion des ressources humaines
- Gestion des associations
- Expression et communication
- Anglais de spécialité

UE4 - Pôle professionnel

- Projet personnel et professionnel
- Projet tuteuré
- Stage

Exemples de projets étudiants

- Atelier d'urbanisme
- Coordination d'un projet d'accompagnement scolaire
- Organisation de tables rondes d'anciens étudiants
- Association étudiante pour l'environnement
- Ville sensorielle
- Créations en PAO
- Développement d'un projet de jardins partagés

Renseignements pratiques

Rendez-vous sur Le site Internet de l'IUT :
<https://iut.univ-amu.fr>

Public concerné

- Formation Initiale (FI)
- Formation Continue (FC)
- Validation des acquis professionnels (VAP)

Formation Continue

- Code RNCP 2478

Contact

Département Carrières Sociales
IUT d'Aix-Marseille
site d'Aix-en-Provence Encagnane
5 bis Avenue A. Schweitzer
Encagnane
13090 Aix-en-Provence
Email : iut-aix-gesur@univ-amu.fr



Les +
de la
formation

Voyages d'études dans des villes à l'étranger :

- Liège-Bruxelles 2016
- Florence 2017
- Zagreb-Sarajevo 2018
- Palerme 2019